



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 avril 2026

Délibération 2026015

Date de convocation : 31/03/2026

Membres en exercice : 29
Votants : 29

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

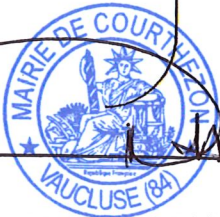
Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le :

L'an deux mille vingt-six et le sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :
Présents : Jean-Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Benjamin VALERIAN, Sabine BONVIN, Xavier MOUREAU, Sabine COURRIEU, Cyril FLOURET, Anne-Marie PONS, Jean-Paul TESTUT, Coralie GOUMARRE, Marc GELEDAN, Françoise PEZZOLI, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Emilie ABEILLE, Jérôme DEMOTIER, Julie BRAIL, Sébastien HUARD, Catherine DELGADO, Adrien HOSDEZ, Christiane PICARD, Gabin GIRARD, Mélanie ROUX, Julien LENZI, Mélanie GROH, Alain CHAZOT, Benoit VALENZUELA, Cédric MAURIN.

Pouvoir : Audrey JULLIEN à Nicolas PAGET

Secrétaire de Séance : Alexandra CAMBON



APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente du 26 mars 2026.

Vu le procès-verbal de la séance du 26/03/2026.

Le conseil Municipal, ayant ouï l'exposé du Maire :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 26/03/2026.

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.



Le Président de séance
Nicolas PAGET